SLPP-GV
SERVICE LOGOPÉDIE
PSYCHOLOGIE PSYCHOMOTRICITÉ
Glâne - Veveyse

En Bouley 8
1680 Romont

☎ 026 652 30 60
administration@slpp-gv.ch
www.slpp-gv.ch

RAPPORT DE GESTION 2022

Présentation

Le SLPP-GV, Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité de la Glâne et de la Veveyse est régi par la nouvelle loi scolaire de 2014.
Son ancienne dénomination était : SAS-GV : Services Auxiliaires Scolaires de la Glâne et de la Veveyse

Le SLPP-GV est soumis à l'Association des communes des deux districts et à l'assemblée des délégués de ces communes. Romont en est le support juridique. Le SLPP-GV est financé par les Communes de la Glâne et de la Veveyse et est subventionné par la Direction de la formation et des affaires culturelles DFAC, anciennement DICS, au-travers de son Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide - SESAM.

Le SLPP-GV intervient auprès de plus de mille deux cents enfants, sur l'ensemble de la scolarité obligatoire et sur demandes des parents et des enseignants. Le SLPP-GV est une entité complètement indépendante de l'école, même si nous avons parfois des bureaux dans les écoles des deux districts. La direction, l'administration principale et les bureaux de certains thérapeutes sont à Romont. A Châtel St-Denis, nous sommes dans le bâtiment du Vicariat qui abrite les thérapeutes des trois secteurs.

Nos thérapeutes : logopédistes, psychologues et thérapeutes en psychomotricité mettent leurs compétences professionnelles à disposition des enfants présentant des difficultés en lien avec la scolarité. Les thérapies dispensées par le SLPP-GV sont gratuites pour autant que la direction du SLPP- GV ait donné son accord pour une prise en charge. Le SLPP-GV constitue un élément important du réseau des mesures d'aides scolaires mis en place par la DFAC, notamment son service du SESAM. L'organisation de ce dispositif vise une meilleure adéquation entre les besoins des élèves et les mesures d'aide.

Budget et frais de fonctionnement

Selon la loi scolaire, et depuis la directive de novembre 2021, le SLPP-GV est subventionné par le Canton selon le modèle de forfaitisation et les Communes doivent assumer la différence.

Le SESAM fixe, par année civile et dans la limite des moyens disponibles, la dotation en EPT des thérapeutes par SLPP et par mesure pédago-thérapeutique. Le SESAM se base sur la population scolaire fribourgeoise par commune et par langue d'enseignement. Le SESAM applique des indices de pondération et des normes reflétant les besoins des élèves et la réalité socio-économique des communes.

La subvention de l'État sera désormais à hauteur de 50% de la totalité de la masse salariale des thérapeutes, charges sociales comprises, et le 10% de cette masse salariale pour couvrir les frais de fonctionnement est considéré.

Selon la législation scolaire (art. 63 al. 4LS), les coûts de location et tous les frais en lien avec les locaux sont à la charge des communes, à l'exception des salles de psychomotricité qui nécessitent des locaux et équipements particuliers. Un courrier a été rédigé en date du 3 novembre 2021 par le Conseiller d'État M. Jean-Pierre Siggen et envoyé aux préfets ainsi qu'aux communes.

	BUDGET	COMPTES
2021	Frs 3'352'661.35.-	Frs 3'167'969.65.-
2022	Initial[1] Frs 3'537'124.00.-	
	Corrigé[2] Frs3'628'604.80.-	Frs 3'437'854.80.-[3]

Assemblée des délégués de l'Association des Communes Glâne-Veveyse pour le SLPP-GV

La nouvelle association des communes pour le SLPP-GV a été créée en 2018.
Chaque commune de la Glâne et de la Veveyse a droit à un délégué pour chaque 500 habitants, soit au total 27 Communes qui représentent 95 voix (deux de plus que sur l'année 2021).

Cette association des communes s'est réunie une fois en 2022 respectivement le 6 octobre 2022 à Châtel-St-Denis.

La circularité des informations et la confiance dans les décisions sont primordiales pour prendre en compte :

- La réalité opérationnelle du SLPP-GV
- La gestion du comité de Direction
- La supervision de l'assemblée des communes

Pour rappel, la liste des informations et décisions actées et approuvées par l'assemblée des délégués le 6 octobre 2022 à Châtel-St-Denis

- L'approbation des comptes 2021
- L'approbation du budget 2023
- Le rapport de la présidente
- Le changement du directeur
- Le nouvel organe de révision
- Les jetons de présence du comité de direction
- La planification financière

Pour toutes informations complémentaires se référer au procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre 2022.

[1] Approuvé lors de l'assemblée des délégués du 24 juin 2021
[2] Annoncé aux communes par courriel le 13 décembre 2021 par la Direction du SLPP-GV
[3] Selon rapport des comptes provisoires du 3 avril 2023 par la Fiduciaire Butty SA à Ursy

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Comité de direction

Le Comité de Direction durant l'année 2022 présente la composition décrite dans les tableaux ci-dessous :

Avec voix délibérative :

Mme Nicole Tille	Présidente & conseillère communale	Châtel-St-Denis
Mme Murielle Jaquier- Eltschinger	Vice-présidente & conseillère communale	Romont
Mme Colette Pache jusqu'au 31.07.22[4]	Syndique d'Ecublens	Représentant de l'association des Communes de la Glâne
M. Stéphane Dorthe	Syndic de Remaufens	Représentant de l'association des Communes de la Veveyse
M. Willy Schorderet	Préfet	de la Glâne
M. François Genoud	Préfet	de la Veveyse
Mme Carole Angéloz	Inspectrice scolaire	Veveyse
M. Sylvain Lang	Inspecteur scolaire	Glâne

Avec voix consultative :

M. Jean-Luc Gross	Directeur	SLPP-GV
Un/e représentant/e du personnel	Collaborateur/trice	SLPP-GV

Durant l'année 2022, le Comité de Direction s'est réuni à quatre reprises respectivement les :
24 février, 6 avril, 30 mai et 4 juillet.

Pour rappel, la liste des dossiers et décisions traitées et approuvées par le Comité de direction en 2022

- La retraite du directeur
- Le règlement exécution des finances
- Les PV's des séances de comité transmis aux Communes
- L'approbation des comptes 2021
- L'approbation du budget 2023
- Les jetons de présence des membres du comité
- Le renouvellement de l'organe de révision
- L'engagement du futur directeur ou de la future directrice
- Les PV's des séances du Comité accessibles au personnel

Pour toutes informations complémentaires se référer aux procès-verbaux transmis aux communes et au personnel du SLPP-GV.

[4] Madame Colette Pache a quitté le comité suite à la dissolution du conseil communale d'Ecublens

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Personnel

Direction	M. Jean-Luc Gross	0.80		
Au 31.12.22 - 1.30		EPT		EPT
Secrétariat	Mme Catherine Gremaud Mme Géraldine Marmier Poste à repourvoir	0.60 0.60 0.10		
Au 31.12.22 - 10.60	Glâne	6.00	Veveyse	4.60
Logopédistes	Amanda Dzaferi Laura Fragnière Fanny Girard début au 1.09.22 Florence Demierre-Gobet Cynthia Hüsler-Basset fin au 28.02.22 Noémie Minez Isabelle Petit début début au 1.05.22 Julie Tonus Véronique Van Schoute	0.90 0.90 0.30 0.90 0.30 0.80 0.85 0.95 0.70	Pascale Defleur Julien Frisque du 1.03.22 au 30.06.22 +0.20 Cynthia Hüsler-Basset début au 01.03.22 Maude La Spada Christine Parisod Isabelle Petit fin au 30.04.22 Lauriane Pichonnat Anne-Françoise Rod-Métraux	1.00 0.60 0.40 0.50 0.70 0.20 0.80 0.60
Au 31.12.22 - 4.55	Glâne	2.55	Veveyse	2.00
Psychologues	Valérie Butty Stéphanie Bonfils-Wuilloud Carine Marques Charlotte Papaux Stéphanie Python-Afo	0.40 0.45 0.50 0.60 0.60	Pascale Greber Raphael de la Jara Esther Torrini	0.55 0.80 0.65
Au 31.12.22 - 3.50	Glâne	2.00	Veveyse	1.50
Psychomotricien/nes	Justine Charrière Marie Muheim Queenie Théraulaz Charlotte Delley Noémie Clivaz	0.80 0.60 0.60 R R	Charlotte Delley Nadège Jacquemet - Duby Catherine Stefan	0.40 0.50 0.60

Les évolutions au sein du personnel en 2022 :

Logopédie

Plusieurs changements ont eu lieu au cours de l'année :

- En mars 22 : **Cynthia Husler** a quitté Romont pour aller en Veveyse .
- En mai 22 : Elle a été remplacée par **Isabelle Petit** qui travaillait auparavant en Veveyse.
- En septembre 22 : **Fanny Girard** a rejoint l'équipe de la Glâne en septembre 2022 pour remplacer, dès janvier 2023, **Julie Tonus** qui nous quitte en décembre 2022 après cinq années d'activités passionnées pour retourner en Belgique.

Psychologie

Aucun changement n'est à relever ni en Glâne et ni Veveyse.

Psychomotricité

- En Glâne, retour progressif à une situation normale avec retours des deux collaboratrices titulaires en arrêt maladie remplacée par **Charlotte Delley** et **Noémie Clivaz.**
- En Veveyse, engagement de **Charlotte Delley** qui a assumé en partie les remplacements maladies à la satisfaction générale.

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Synthèse de l'historique 2022

Direction

L'année 2022 est porteuse de nombreux changements. Il est important de relever que les processus en marche tant à l'interne qu'à l'externe du SLPP-GV ne doivent pas être minimisés : engagement d'un nouveau Directeur, travaux préparatoires pour des responsables dans chaque secteur, nouveaux référentiels métiers pour chaque secteur, nouvelles lignes cantonales et du SESAM.
Ce sont des évolutions complexes qui impactent tellement de niveaux : humains, collaboratifs, administratifs, financiers, etc. avec encore et toujours le jeune en scolarité obligatoire et sa famille au centre.

La liste des principaux dossiers traités au sein de la CDSLPP en présence ou non du SESAM :

- Les référentiels métiers pour les trois secteurs
- Les champs d'actions et de compétences des Responsables de secteurs : l'élaboration des cahiers des charges et la formation obligatoire

- L'analyse des nouveaux rapports, notamment en logopédie avec des propositions
- La nouvelle statistique cantonale sur la prise en charge des élèves et implémentation sur la base de données Medhive
- La voie de recours et droit de plaintes des parents à l'encontre du Service

- La liste d'attente en logopédie et prise en charge des enfants, notamment en lien avec le projet pilote sur le Cercle de Romont
- Les nombreux retours d'enfants suivis par des thérapeutes privés et qui deviennent prioritaires dans notre liste d'attente
- L'arrivées d'enfants ukrainiens et incidences sur le fonctionnement des SLPP
- La prise de positions sur le nouveau projet scolaire d'éducation numérique
- Les directives relatives à l'utilisation d'internet et des plateformes numériques

- L'Art.63 sur la Loi scolaire et travail pour la motion déposée par deux députés
- La rencontre avec la Conseillère d'État, Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens et le SESAM sur la vision d'avenir pour les SLPP, sur le concept d'école inclusive et les moyens mis à disposition
- La prise de position sur la réponse du Conseil d'État par rapport à leur réponse à la motion des députés Savio Michellod et Anne Meyer Loetscher

- La psychologie scolaire et son évolution : l'évaluation des prestations, le besoin de psychologue spécialisé, le secret de fonction ou le secret professionnel, etc.
- Le positionnement de la CDSLPP par rapport au groupement des psychologues scolaires

- Les difficultés liées à la mise en place des mesures de compensations
- Les demandes sur les retours des orientations, fiche 125, pour les thérapeutes concernés des Services

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Autres rencontres :

- Le RFSM / CPP - réseau fribourgeois de santé mentale / centre de pédopsychiatrie avec l'ensemble des directeurs des SLPP
- Les rencontres des locataires et propriétaires du Carré d'As pour une harmonisation des problématiques rencontrées
- La rencontre avec le SPO – service du personnel et d'organisation pour une harmonisation des problématiques rencontrées
- Les rencontres pour passation des dossiers avec le nouveau directeur

Rencontres de la direction et des collaborateur.trice.s

Dans le but de soutenir les changements tout en assurant la gestion des affaires courantes, diverses séances ont pu être proposées :

- Les réunions avec l'ensemble du personnel au niveau :
  - des nouveaux référentiels métiers
  - de la gestion des listes d'attentes
- Les rencontres avec les logopédistes pour le projet pilote à Romont
- Les supervisions avec certains thérapeutes pour des situations difficiles, suspicions de maltraitances ou de dénonciations à la Justice de Paix
- Les rendez-vous avec certaines Communes autour de la réfection d'anciens locaux ou l'aménagement de nouveaux, souvent avec les thérapeutes concernés

Les thérapeutes

Les logopédistes

Plus particulièrement en Glâne

Les collaboratrices du cercle de Romont continuent de participer à un projet pilote initié par le SESAM visant à réduire la liste d'attente. Le but est de proposer une première rencontre avec les parents et l'enseignant de l'enfant concerné pour d'une part identifier la problématique et d'autre part, imaginer des premières mesures à mettre en route par les parents et l'enseignant. Des groupes de thérapies d'enfants sont mis en route, en lien avec ce projet pilote. Depuis le mois de mars 2022, il est également possible, de proposer des entretiens ressources réguliers et dans des délais raisonnables pour de nouvelles situations.

En ce qui concerne les antennes, **Isabelle Petit** a repris le cercle scolaire de Massonnens, **Fanny Girard** a repris, en partie, celui de Villaz-St-Pierre et **Amanda Dzaferi** a augmenté son pourcentage sur Romont.
Une antenne relais a été créée depuis mai 2022 et elle est gérée par Isabelle Petit sur Romont.

Plus particulièrement en Veveyse

Cette année 2022 a, à nouveau, été riche en bouleversements.
Une nouvelle collaboratrice a intégré notre équipe en septembre 2022. Elle travaille à 40% sur l'antenne de la Basse-Veveyse, à Attalens.

Pour éviter des déplacements de la part des parents vers Châtel, nous avons aménagé un nouveau bureau à Remaufens durant l'année 2022. Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, un thérapeute y travaille à 20%. Ceci pallie également le grand nombre de demandes sur le cercle scolaire de la Basse-Veveyse.

Une nouvelle répartition des antennes a été réfléchie pour la rentrée scolaire 2022-2023. Le but est de pouvoir répondre au mieux aux réorganisations des communes et des cercles scolaires. Des changements de thérapeutes ont eu lieu selon la proximité géographique du domicile des logopédistes.

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

L'année 2022 a également été rythmée par des changements venant du SESAM. En mai, un nouveau référentiel pédago-thérapeutique est transmis et implique des adaptations. Effectivement, la nomenclature des diagnostics a été modifiée et de nouvelles directives concernant la tenue des dossiers administratifs sont à considérer.

Nous sommes de plus en plus sollicités pour collaborer avec le Cycle d'Orientation, surtout en début d'année scolaire. En effet, de nombreux réseaux ont été organisés pour les jeunes de 9H concernés par la logopédie afin de discuter de mesures de compensation des désavantages dont ils ont besoin en fonction de leurs difficultés spécifiques. Par conséquent beaucoup d'attestations logopédiques ont dû être établies.

A l'automne 22, des rencontres avec les enseignants dans les divers cercles scolaires de la Veveyse ont été organisées. Pour la première fois depuis le Covid, nous avons pu rencontrer les enseignants nouvellement engagés. Ces temps d'échange et de partage sont intéressants et très importants avec nos partenaires directs : créer la collaboration, répondre aux questions, maintenir une alliance efficace. Nous accordons du temps aux enseignants afin de les informer sur les « dys » et dans ce sens, une collègue du service a effectué une présentation ciblée sur cette problématique.

Les changements se font également aux niveaux technologiques et informatiques. Chaque année, de nouveaux tests sont mis sur le marché et ils sont de plus en plus souvent informatisés. Avec l'arrivée de logiciels adaptés aux jeunes avec des difficultés « dys » sur les ordinateurs, nous devons aussi apprendre à les utiliser afin de pouvoir les proposer et les utiliser avec nos patients.
Au niveau administratif, nous faisons de plus en plus de travail de secrétariat par délégation et par besoin logistique. Par cela, nous entendons l'envoi de courrier aux parents, la gestion du budget en effectuant et en contrôlant les commandes de matériel de thérapie et d'ameublement, etc.

2023 sera également un signe de changement. Effectivement, notre directeur actuel prend sa retraite et un nouveau directeur va le remplacer. Nous remercions déjà chaleureusement ici M. Jean-Luc Gross pour tout son investissement et son dévouement pour notre équipe et nous nous réjouissons de collaborer avec M. Nicolas N'koué.

Les psychologues

Plus particulièrement en Glâne

Le 16 mars 2022, Monsieur Gross nous a annoncé son départ à la retraite en janvier 2023. Nous tenons à le remercier pour son implication à toute épreuve dans les enjeux liés à la psychologie scolaire, ainsi que son précieux soutien dans les situations complexes auxquelles nous sommes parfois confrontées.

Un point porté et argumenté par Monsieur Gross auprès des communes et du SESAM concernait la demande d'augmentation de la dotation en psychologie scolaire. Ces démarches ont abouti à l'octroi d'un 50% supplémentaire pour le secteur psychologie (Glâne et Veveyse) pour l'année 2023.

Un second point fortement défendu par Monsieur Gross au cours de ces dernières années est celui de la centralisation du SLPP-GV. Nous tenons encore une fois à le remercier pour tous les efforts mis dans ce débat. En effet, nous pouvons faire le constat cette année encore que la centralisation nous a permis de faciliter grandement la collaboration entre les thérapeutes (mais également avec la direction et l'administration) et de contribuer à l'excellente ambiance de travail dont nous jouissons au SLPP-GV.

Un troisième point pour lequel Monsieur Gross a mis beaucoup d'énergie depuis notre entrée au Carré d'As est celui de l'insonorisation de nos bureaux. Même si un grand travail a déjà été fait, il reste encore des nuisances sonores provoquées par les bruits et les voix venant des couloirs.

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Cela nous pose grand problème quant à la confidentialité de nos entretiens. En effet, si une personne se trouve dans le couloir, elle peut entendre mot pour mot ce qui se dit dans le bureau. Nous sommes donc en attente par rapport à la finalisation des travaux en lien avec l'insonorisation.

Concernant ce groupement, nous avons d'ailleurs appris la décision de la CDSLPP que dès le 1er janvier 2023, toute activité effectuée en faveur du groupement devra se faire hors temps de travail. Cette décision fait suite à la réorganisation du fonctionnement des SLPP avec l'engagement des responsables de secteurs qui deviendront les premiers interlocuteurs avec les directeurs et le SESAM. L'existence du groupement n'est toutefois pas remise en question par la CDSLPP, mais c'est sa forme qui doit être discutée. En effet, notre groupement n'a pour l'heure pas de forme juridique officielle.

Une deuxième nouveauté cette année concerne l'engagement de travailleurs sociaux en milieu scolaire (TSS) dans les écoles primaires. Ce nouveau service à disposition des écoles nous mène à réfléchir à notre future collaboration. En effet, il sera important de définir les rôles de chacun.
Enfin, nous avons été informés par un courrier de Mme la conseillère d'Etat Sylvie Bonvin- Sansonnens, de l'abandon du secret professionnel pour tout psychologue (qu'il soit psychothérapeute ou non) exerçant dans les SLPP. Dorénavant, les psychologues employés dans les SLPP sont soumis au secret de fonction uniquement, au même titre que tous les collaborateurs et collaboratrices engagés par l'État et par les communes. Cette décision questionne les psychologues mais ils en prennent acte.

Plus particulièrement en Veveyse

L'année 2022 dans le secteur psychologie de la Veveyse a été marquée par une augmentation importante des demandes. En parallèle, le SESAM a confirmé le nombre de postes EPT par nombre d'élèves, ce qui permet d'engager du personnel pour début 2023.

L'organigramme des SLPP fribourgeois est enrichi de postes de responsables de secteur. Nous sommes heureux de la nomination d'un de nos collègues à ce poste.

Par rapport aux écoles, nous maintenons notre visibilité et collaboration de manière active. Les équipes des SLPP, rattachées aux cercles scolaires, ont rencontré les enseignants durant leur MEAM ainsi que les travailleurs sociaux, nouvellement engagés dans les écoles primaires du district.

Nous nous sommes aussi présentés dans toutes les classe de 9H au CO de la Veveyse.

Les psychomotriciennes

La psychomotricité est une thérapie qui offre à l'enfant l'opportunité de vivre des expériences sensorielles, motrices et relationnelles variées lui permettant un développement harmonieux.
Par ses connaissances du développement psychomoteur et sa vision globale de la personne, les psychomotriciens proposent un accompagnement spécifique selon les besoins des enfants.

Plus particulièrement en Glâne

Le secteur Glâne est marqué en 2022 par le retour de ses thérapeutes titulaires qui reprennent après quelques mois d'absence leur poste respectifs. Les deux salles de psychomotricité, Romont et Ursy, sont occupées à temps plein par les thérapeutes.

L'année 2022 a été synonyme d'un « retour à la normale » au niveau de la situation sanitaire, nous permettant ainsi de reprendre notre activité professionnelle dans les meilleures conditions, en recommençant les prises en charge en groupes par exemple.

L'année 2022 est également marquée par un changement dans l'organisation des équipes à la suite de l'acceptation par les communes de la nomination d'un responsable dans chaque secteur. La mise en place

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

de cette fonction devrait permettre de créer plus de lien entre les thérapeutes des services cantonaux et communaux ainsi que d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion en collaboration avec la direction des SLPP et le SESAM. Le changement est accompagné par la réécriture des référentiels professionnels qui définissent les lignes directrices de nos pratiques.

Concernant notre pratique thérapeutique, le nombre de demandes d'intervention, comme ailleurs, continue à être important et cela reste un défi de chercher à y répondre au mieux et de manière créative. En parallèle à notre travail dans les séances de psychomotricité, nous participons au projet scolaire des élèves en apportant des pistes de compréhension, d'accompagnement et en aidant à la mise en place d'aménagements.

En lien probablement avec l'évolution de l'école vers plus d'inclusion, nous accompagnons de plus en plus d'enfants à besoin éducatifs particuliers. Les mesures d'aide peuvent être octroyées en fonction de difficultés et de diagnostics spécifiques. Nous sommes régulièrement amenées à soutenir les demandes de mesures d'aide à travers des rapports qui mettent en lien nos observations et la situation scolaire de l'enfant.

Nous apprécions les conditions de travail agréables telles que l'écoute et le soutien de notre direction, la disponibilité du secrétariat, le matériel adapté et les possibilités de formation et de supervision. Nous avons beaucoup de plaisir à pratiquer notre métier qui reste vivant, créatif et passionnant, de par sa spécificité et par la richesse des rencontres avec les personnes que nous accompagnons.

Pour conclure, voici quelques témoignages d'enfants avec lesquels nous travaillons, recueillis à l'occasion de la journée portes ouvertes du Carré d'As, sur ce que leur apporte la psychomotricité :

« Ça m'aide à moins bouger à l'école car je me fais souvent gronder car je bouge trop » (6 ans)
« Ici j'ai appris à m'ennuyer, ça fait du bien aussi » (8 ans)
« ça m'aide à être moins timide et j'ose plus bouger, par exemple à la gym. Avant, j'avais peur de mon physique ». (11 ans)
« ça m'aide à apprendre à sauter, à écrire et aussi à oser plus parler en classe » (9 ans)
« Tu m'aides à rester calme car au début que j'étais venue chez toi, je bougeais dans tous les sens. » (8 ans)
« Quand je viens ici, ça me permet d'oublier tout ce que j'ai dans la tête, tous ces problèmes, ces trucs. On peut faire de la relaxation ?» (11 ans)

Plus particulièrement en Veveyse

Durant l'année 2022, la principale nouveauté a été l'arrivée de Charlotte Delley, avec laquelle nous avions déjà eu une bonne collaboration durant son remplacement en Glâne et donc dans les colloques Glâne-Veveyse des psychomotriciennes. Nous étions ravies de l'accueillir. Son arrivée dans l'équipe, a permis de soulager la liste d'attente dans un premier temps et de nous ajuster de façon plus dynamique aux nouveaux signalements. Malgré tout, les signalements restent nombreux.

Nous avons continué « le groupe enfantine » et innové avec un groupe 2H-3H qui fonctionne bien. Nous faisons un tournus dans les coanimations des groupes, selon les lieux de travail et des signalements.

La collaboration avec nos collègues psychomotriciennes de la Glâne est très importante et enrichissante pour nous. Ce sont des moments d'échanges cliniques, de partage de formation et de points administratifs.

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Locaux

De manière générale et depuis mon arrivée en 2013, je dois consacrer une partie importante de mon temps à la réfection ou la création de nouveaux locaux. Ce fut encore le cas cette année, avec la création d'un bureau de logopédie dans l'école de Remaufens et à Saint-Martin.

Le Carré d'AS à Romont

Les 30 septembre et 1er octobre, se sont tenues les journée portes ouvertes au Carré d'As, durant lesquelles les visiteurs ont eu la possibilité de visiter nos locaux et de se renseigner sur le travail des logopédistes, psychologues et psychomotriciennes de notre service.

Toutefois, il reste encore des nuisances sonores dues aux bruits et voix provenant des couloirs. Nous espérons que ce dernier problème pourra être solutionné afin que nous ayons des conditions de travail idéales. Malheureusement, le changement des joints des portes n'a pas produit l'effet escompté. Le propriétaire est à la recherche de solutions au niveau des conduits de ventilations. A suivre donc.

Le fait que nous soyons centralisés et que les trois secteurs soient présents au Carré d'As est un atout indéniable qui contribue à améliorer la qualité de notre travail et facilite la collaboration entre les thérapeutes.

Formations – Supervisions

La plupart des collaborateurs suivent chaque année des formations personnelles en lien avec leur fonction selon un cadre et un budget approuvé par sa direction.
Les supervisions de secteur ou de personnes se sont poursuivies. Elles apportent un soutien face à la complexité de certaines situations.
Des intervisions de secteur ou inter-secteurs ont lieu ponctuellement, plusieurs fois dans l'année.

Pour les logopédistes : Les formations suivies sont les suivantes : introduction à la systémique, trouble du langage et TDAH, troubles des apprentissages en mathématiques, actualité sur les troubles du langage écrit, sur la déglutition. Au niveau individuel, chaque thérapeute a effectué des formations continues sur divers thèmes et approches. Ces moments de formation sont toujours très riches, ils nous permettent de mettre à profit les informations reçues, mais aussi de partager ensuite sur nos expériences respectives.

De plus, le SESAM a organisé deux journées de formation obligatoire sur des sujets communs aux logopédistes francophones et germanophone. Ce fut le moment d'échanger avec tout.e.s les autres logopédistes du canton et de participer aux conférences diverses afin de continuer à nous former.

Plus particulièrement en Veveyse : Notre ancienne superviseuse étant partie à la retraite, une nouvelle personne a été trouvée pour assurer notre supervision. Nous avons donc commencé à travailler avec un psychologue en mars 2022 et notre collaboration va se poursuivre en 2023.

Pour les psychologues : Cette année encore, nous apprécions le soutien de la part du comité de direction et de la direction donné aux formations et aux supervisions.
Comme les années précédentes, plusieurs réunions ont eu lieu dans notre service. Nous nous sommes rencontrés avec les trois secteurs pour des intervisions et des réunions du personnel. Nous, les psychologues, nous sommes réunis pour des colloques, des supervisions avec Mme Roxane Pizzo, neuropsychologue et également pour des formations avec le groupement des psychologues scolaires fribourgeois. Les thèmes des deux formations de cette année étaient « *Raconte-moi ton écran - le numérique comme aide à la compréhension des jeunes et de leur quotidien* » et « *L'introduction à la compréhension et à l'identification des comportements suicidaires* ».

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Pour les psychomotriciennes : En automne 2022, nous avons suivi une formation obligatoire cantonale organisée par le SESAM, qui nous a permis de mettre à jour nos connaissances sur trois tests psychomoteurs standardisés fréquemment utilisés dans notre pratique.

Stagiaires

Chaque année, nous accueillons des stagiaires dans nos différents secteurs. La formation d'une stagiaire est toujours une pratique intéressante du point de vue thérapeutique, et en même temps, cela demande du temps et de l'énergie pour les formateurs.trices.

En logopédie, en Glâne : nous avons accueilli une stagiaire de l'Université de Neuchâtel.

En psychologie et psychomotricité : une stagiaire dans chaque secteur

Statistiques thérapies

Durant l'année scolaire 2021-2022 : **1163 enfants ont bénéficié de traitements** :

- 528 dans le secteur logopédie
- 478 dans le secteur psychologie
- 157 dans le secteur psychomotricité.

La manière de rentrer les données pour la statistique Sesam a été modifiée dès l'année scolaire 2021-2022. De ce fait, les situations prises en charge préventives ne sont plus comptabilisées. Pour l'heure, il est difficile de comparer cette statistique avec les statistiques des années précédentes. Une analyse plus fine et significative pourra être effectuée sur les deux à trois ans à venir.

Anciennes statistiques

Année scolaire	Total enfants suivis en G et V
2020-2021	1282
2019-2020	1181
2009-2010	574
1997-1998	372

A poursuivre en 2023

- Mise en route du nouveau fonctionnement Directeur – Responsables de Secteur et équipes
- Poursuite de la mise en route des différents référentiels métiers et nouveaux concepts de prise en charge et lancements de nouveaux projets pilotes dans les 3 secteurs
- Nouvelles feuilles de route pour le suivi des situations et construction des nouvelles trames de rapports pour les 3 secteurs
- Formation à la gestion d'équipe d'une responsable de secteur
- Engagement d'un 0.40 EPT de logopédie en Veveyse pour suppléer au pourcentage libéré par la nouvelle Responsable de secteur
- Engagement d'un 0.50 EPT nouveau poste et d'un 0.50 EPT pour remplacer une diminution de pourcentage et suppléer au pourcentage libéré par le nouveau Responsable de secteur en psychologie
- Formation à la gestion d'équipe d'une responsable de secteur
- Mise en place du remboursement des trajets parents
- Mise en place du concept et des procédures de gestion des risques au niveau financier
- Finalisation des problèmes concernant les locaux, notamment le Carré d'As avec les problèmes d'insonorisations
- Poursuivre le travail d'aménagement de nos nouveaux locaux avec du mobilier neuf et poursuivre le travail de décoration du Carré d'As avec la commission décoration

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch

Conclusions et remerciements

Pour mon dernier rapport de gestion, je tiens à remercier chaleureusement :

- Ma présidente, une femme courageuse avec un grand engagement et un grand investissement
- Les membres du Comité de direction pour leur important investissement. Ce fut un plaisir de travailler sous une équipe intelligente, compétente et investie pour le bien du Service.
- Les communes de la Glâne et de la Veveyse qui nous ont toujours soutenues au niveau des budgets pour le bien des enfants.
- Le SESAM, les inspecteurs scolaires, les directeurs des CO's et d'Établissements pour toutes nos bonnes collaborations.
- L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur grande motivation, disponibilité, expérience et professionnalisme. Ils accomplissent un travail conséquent et important et sont un maillon indispensable dans la réussite scolaire et personnelle des enfants.

Soit le changement que tu désires voir en ce monde. Ghandi

Pour ma part, j'ai vécu dix années de changement que je désirais voir. Dix années bien remplies avec beaucoup de passion et d'engagement. Ceci pour que le Service se renforce, pour que l'engagement du personnel soit plus facile, pour avoir des conditions optimales pour les thérapeutes afin de mieux soutenir les enfants en difficultés.
Au cours de ces dix dernières années, j'ai eu le privilège de diriger une équipe talentueuse, dévouée et très impliquée. Ce fut un travail d'équipe, avec le Comité et les collaborateurs. Je suis fier de tout ce que nous avons accompli ensemble.
J'ai fait un beau voyage de dix ans en votre compagnie.

Ce fut un grand plaisir de partager avec le nouveau directeur. Une personne avec des ressources, avec de belles qualités humaines et une intelligence aiguisée et efficace, une belle manière de communiquer, du respect et de la clarté dans les décisions à prendre.
Je lui passe officiellement le flambeau, persuadé qu'il saura éclairer cette nouvelle aventure d'une lumière apaisante et réjouissante.

Et pour conclure, rappelons-nous :

Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ. Le petit prince

Romont, février 2023 — Jean-Luc Gross, directeur sortant

Romont, avril 2023 — Nicolas N'koué, directeur entrant

SLPP-GV • En Bouley 8 • 1680 Romont
☎ 026 652 30 60 • ✉ administration@slpp-gv.ch